

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2024

RIEN ET PRESQUE RIEN...

Les premiers chiffres des augmentations 2024 ont été annoncés le 28/03. Pas d'augmentation générale pour les cadres, presque rien pour les non-cadres...



De quoi allons-nous donc parler ?
Eh bien de rien ! De rien !
Car rien... ce n'est pas rien !
La preuve, c'est qu'on peut le soustraire.
Rien moins rien = moins que rien !
On peut acheter quelque chose avec rien !
En le multipliant !
Une fois rien... c'est rien !
Deux fois rien... ce n'est pas beaucoup !
Mais trois fois rien !... Pour trois fois rien,
on peut déjà acheter quelque chose... et
pour pas cher !

Raymond Devos

EXPRIMEZ-VOUS !

50% des sondés se sont déjà dits prêts à faire grève. Et vous ? Continuez de répondre à notre sondage :

<https://framaforms.org/ensemble-pour-de-bonnes-augmentations-salariales-1710799237>



APPEL À LA MOBILISATION !

Jeudi 04/04 à 13h devant la cantine du Palays

Nous appelons tous les salariés à se réunir jeudi prochain à 13h, juste après la 2^{ème} réunion de négociation, devant la cantine du Palays.

Et nous invitons toutes les organisations syndicales à nous rejoindre !

ON EST TRÈS LOIN DU COMPTE !

LES CHIFFRES

AUGMENTATIONS GÉNÉRALES (AG)		+	AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (AI)	
CADRES (F11-H15)	NON-CADRES (≤E10)		CADRES (F11-H15)	NON-CADRES (≤E10)
0.0%	0.7%		2.2%	1.8%
Pas de mini			0€ ou mini 80€	0€ ou mini 40€
Applicable au 01/09/24			Applicable au 01/10/24	

Les autres propositions de la direction :

- Un très faible budget de mise aux minima (0,4% pour les cadres et 0,1% pour les non-cadres) avec application au 01/07/24. Pour les promotions entre cette date et le 30/06/25, les managers devront piocher dans les AI. **En plus d'être attribuées arbitrairement, les AI verront leur budget amputé !**
- Un budget d'AI de 2,6% pour les cadres H16 (sans AG).

NOTRE ANALYSE

- Chaque année, la direction recule la date d'application. Il y a 5 ans, les augmentations s'appliquaient au 1^{er} janvier avec effet rétroactif ! En proposant une application des AG en septembre (contre juillet en 2023) et au mois d'octobre pour les AI (contre septembre en 2023), **c'est quasiment un an de perdu pour les salariés !**

- Les AG proposées sont très en dessous de l'inflation prévue pour 2024 et aucun rattrapage n'est prévu pour 2023 : **nous continuons donc à perdre de l'argent en travaillant !**
- Les mini d'AI sont une fausse bonne idée car on touche soit ce minimum (ou plus), **soit 0 euros !**



« RÉJOUISEZ-VOUS, L'INFLATION BAISSE ! »

C'est ce que nous dit la direction... Mais baisse de l'inflation ne veut pas dire baisse des prix ! Sur 12 mois, l'inflation harmonisée était encore de 3,2% en février 2024. **Les prix ont encore augmenté de 3,2% sur un an !**

WE ARE ONE... QUAND ÇA LES ARRANGE

À Airbus Avions, Atlantic et aux hélicoptères, la direction propose pour l'instant une **enveloppe globale de 3,2%**. Après l'intéressement, c'est maintenant sur les salaires que nous sommes punis alors que nous ne sommes pas responsables de la situation d'ADS ! L'intérêt d'appartenir à un grand groupe, ça devrait être de pouvoir bénéficier de la solidarité entre les divisions.

-2%

C'est notre évaluation de l'effet de Noria¹ à Airbus D&S en 2023.

Avec les départs à la retraite, la masse salariale totale baisse naturellement. **ADS fait donc des économies** sur toutes les augmentations en dessous de 2% !

15 000€

C'est le montant des dividendes que chaque salarié du groupe a généré en 2023.

+55%

C'est l'augmentation des dividendes versés cette année !

229 MILLIONS €

C'est le montant des bénéfices réalisés par la division Airbus Defence and Space en 2023 !

Airbus D&S gagne de l'argent !

¹ Effet de Noria : https://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_de_noria



ON REMET ÇA !

Se mobiliser, c'est efficace. C'est la DARES² qui le dit ! Dans son étude « *Conflits du travail et rémunération* »³, elle conclut qu'il existe une corrélation entre le salaire et le niveau de conflictualité dans l'entreprise (sous toutes ses formes). **Comme en 2022, mobilisons-nous pour les salaires !**

22/03/2022
Rassemblement devant la cantine du Palays



Si vous devez ou souhaitez vous mettre en grève pour participer, dans myHR :

* indique les champs obligatoires.

Date de début:*	04.04.2024	Date de fin:*	04.04.2024
Type d'évènement:*	Absences Non Payées		
Détail:*	Grève		
	☐ Journée entière ☒ Journée partielle		
	Veuillez écrire les heures en utilisant le format d'horloge 24 heures.		
Heure de début:*	13:00	Heure de fin:*	14:00
	HH:MM		HH:MM

Vous pouvez déclarer 1h de grève même si vous êtes au forfait jours.

Il n'y a pas de validation de votre manager

² Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du ministère du travail

³ <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/conflits-du-travail-et-remunerations>

À VOS CÔTÉS SUR LES SALAIRES

Contactez-nous et posez-nous vos questions :

cgt_tlse@airbus.com

Retrouvez nos tracts et syndiquez-vous sur notre site intranet :

<https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads>

